Madame la Ministre, *(Mme Sophie CLUZEL),*

*Monsieur le Sous Prefet*

Monsieur le Sénateur de l’Essonne, *(M. Jean-Raymond HUGONET),ne sera pas là excusé*

Madame la Députée de la 4e circonscription de l’Essonne, (*Mme Marie-Pierre RIXAIN)*

Monsieur le Maire des Molières, *(M. Yvan LUBRANESKI)*

Mesdames et Messieurs les Maires,

~~Monsieur le Directeur de l’Autonomie de l’Agence régionale de Santé Ile de France,~~excusé

Monsieur le Délégué Territorial de l’A.R.S. et Madame l’Inspectrice,

Monsieur le Directeur Général, Madame la Directrice du S.S.A.D.,

Mesdames et Messieurs les Professionnels des Tout-Petits,

Chers Collègues Administrateurs, Mesdames et Messieurs les Membres de l’Association,

Chers enfants et adultes de nos établissements et services,

Chers Parents et Familles,

Mesdames et Messieurs les Présidents des Associations amies et partenaires,

Chers Bénévoles, Chers Amis des Tout-Petits,

**C’est avec une profonde émotion que je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue !**

Votre présence est un signe très positif qui marque cette nouvelle étape de l’histoire des Tout-Petits. Je vous remercie, au nom de toute l’association de l’intérêt que vous portez à nos activités. Votre accompagnement sur le chemin que nous poursuivons nous donne l’élan et l’énergie nécessaires à la continuité de notre action définie par mon prédécesseur, M. Alain OLESKER et mise en œuvre au cours de ces dernières années par notre Directeur Général M. Gérard COURTOIS et très prochainement par son successeur, M. Sébastien LEGOFF.

Je les remercie tous chaleureusement pour le travail accompli au service des personnes accueillies et de leurs familles. Je remercie également très sincèrement, Monsieur LUBRANESKI, Maire des Molières qui héberge sur sa commune plusieurs établissements de notre Association dont le Service de Soins et d’Aide à Domicile (S.S.A.D.) et le Siège. Je tiens également à saluer M. Marc BOURQUIN, Directeur de l’Autonomie les représentants de l’A.R.S. Ile de France, notre financeur, partenaire exigeant et qui nous a apporté son soutien dans cette réalisation et dont l’administration arrête chaque année nos budgets.

Je voudrais juste rappeler quelques points à propos de notre Association :

Fondée voici plus de 50 ans par Mme Denise CARRETTE qui nous a quittés en novembre dernier à 99 ans, l’association les Tout-Petits offre un ensemble de services à la personne et de lieux de vie à près de **trois cents** personnes (291), enfants, adolescents, adultes présentant des handicaps parfois très lourds. Elle compte environ **cinq cents** salariés du secteur médico-social.

Notre Association est solidement structurée autour d’une Direction Générale gestionnaire et militante, et elle a démontré à maintes reprises son efficacité et son savoir-faire grâce à une capacité financière que nous devons à nos nombreux donateurs de la France entière et à une grande réactivité. Malgré les moyens modestes dont dispose le Siège, elle est capable d’innover, d’anticiper des besoins, de répondre aux appels à projet en Essonne, dans les Yvelines, à Paris, ou en tout autre lieu où l’Administration aimerait nous voir déployer nos aptitudes.

Ces moyens humains et financiers, cette technicité, nous les mettons à ~~votre~~ la disposition, Mme la Ministre, des administrations, des collectivités locales ~~M. le Directeur de l’Autonomie~~ afin qu’ils soient employés, avec nous, au service des plus fragiles, des plus vulnérables. Nous souhaitons répondre à ~~travers~~ une politique d’ouverture d’établissements et de service spécialisés qui permette à chaque personne accueillie de se sentir reconnue en tant qu’être humain respecté dans ses droits inaliénables, droit à un parcours de vie adapté à ses besoins et à ses capacités, droit aux soins, aux apprentissages, à la dignité. Ces nouveaux établissements permettront de fournir aux familles éprouvées toute l’aide et le soutien qu’elles attendent souvent depuis trop longtemps.

Bien sûr, il existe des handicaps moins graves pour lesquelles l’accessibilité accrue des villes, des écoles, des logements, des entreprises sera une solution pour permettre à chacun de trouver sa place dans une société plus solidaire où le vivre-ensemble assurerait à chacun les mêmes droits.

Notre association accueille majoritairement des personnes atteintes de handicaps complexes, rares, ayant des troubles associés au polyhandicap ; tous les actes de la vie quotidienne requièrent une aide permanente et des soins spécifiques réclamant une compétence régulièrement actualisée.

Madame la Ministre, je ~~voudrais~~ me dois de relayer le désarroi provoqué dans de nombreuses familles par la recommandation de fermeture des établissements pour personnes handicapées en France émanant de Mme DEVANDAS-AGUILAR, Rapporteur des Nations Unies. Je vous ai d’ailleurs écrit à ce sujet pour vous faire part de l’inquiétude et de l’étonnement ressentis par notre fille Floriane, résidente dans notre MAS voisine. En effet, n**os enfants et adultes ont besoin d’établissements dotés de moyens suffisants, avec des AMP, du personnel soignant et des enseignants.**

Malgré ces handicaps lourds qui les frappent, nos enfants et adultes nous étonnent souvent par leur sensibilité, leur capacité de progression, d’apprentissage, leur compréhension, leur créativité, par leur résilience et leur volonté de vivre. Attachantes, très affectueuses, reconnaissantes, elles nous ont accordés leur confiance et leur amour, en premier lieu à nous, leurs parents, puis, à vous, les professionnels et à vous également, Madame la Ministre, Mesdames et Messieurs les Elus, Monsieur le Directeur de l’Autonomie, vous tous puisqu’aujourd’hui, en étant ici vous ~~qui~~ vous réclamez d’elles. **Elles ont besoin de nous et elles ne sauraient concevoir que nous puissions les décevoir. Elles attendent tout de nous et nous obligent à donner le meilleur de nous-mêmes, à nous surpasser pour leur assurer la meilleure vie possible.**

Notre Service de Soins et d’Aide à Domicile offre une prise en charge et un accompagnement à 22 enfants polyhandicapés entre la naissance et leur vingt ans ainsi qu’une aide à leurs familles. Les nouveaux locaux que nous inaugurons aujourd’hui pourront permettre de suivre plusieurs enfants et familles supplémentaires. Les besoins restent immenses. Nous espérons impatiemment les accords de votre administration pour engager les extensions escomptées.

Oui, ces beaux locaux, conçus et construits sous la supervision exigeante de notre architecte M. Joël SESBOUE, et avec le soutien de l’ARS et de nos donateurs ~~Monsieur BOURQUIN et de son administration~~ que je remercie chaleureusement, nous vous les confions aujourd’hui, Mme la Directrice, Chère Madame SHOBERT. Il s’agit, en effet, que ~~afin que~~ vous puissiez remplir dans les conditions optimales votre mission auprès des jeunes enfants que vous accueillez et l’accompagnement des familles. Ces locaux constituent un lieu de rassemblement de ressources au service de l’épanouissement, des apprentissages, du développement des aptitudes relationnelles et cognitives des enfants accueillis. Ces locaux favorisent aussi l’accompagnement utile pour l’accès à l’autonomie familiale face aux soins, au passage à l’adolescence ou à l’âge adulte, au vieillissement et au soutien des aidants, assurant une continuité des parcours et évitant toute rupture même après le décès des parents.

Alors, je crois que si nous sommes heureux d’inaugurer un si beau bâtiment, c’est qu’il est à la hauteur de notre ambition et des valeurs de notre association que je souhaite réaffirmer ici : précocité, proximité, adaptabilité, continuité, qualité, dignité.

Merci Madame la Ministre d’être venue jusqu’aux Molières et d’avoir honoré de votre présence cette inauguration. C’était important pour les familles et vous le comprenez bien puisque vous êtes aussi une Maman…

Merci à toutes et à tous.

Je donne maintenant la parole à ~~Monsieur Marc BOURQUIN~~. A Monsieur COURTOIS, notre Directeur Général.